



COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

Palais de Justice, 300, boul. Jean-Lesage
Québec (Québec) G1K 8K6

Québec, le 15 juillet 2019

Maître Andrée Rioux, bâtonnière

149, boulevard Perron ouest, local 3
New Richmond (Québec) G0C 2B0

Objet : Nouvelle directive concernant le fonctionnement de la Cour de pratique
familiale et civile
Districts de Bonaventure et de Gaspé

Madame la Bâtonnière,

Nous désirons vous informer que, dès le mois d'octobre 2019, une nouvelle directive concernant le fonctionnement de la Cour de pratique familiale et civile, dans les districts judiciaires de Bonaventure et de Gaspé, entrera en vigueur.

La principale nouveauté est que lors de chaque terme, un appel des dossiers inscrits sur le rôle provisoire de la Cour de pratique familiale et civile aura lieu le jeudi par voie de conférence téléphonique qui sera enregistrée et présidée par le greffier spécial et non plus le lundi matin en présence des avocats et/ou des parties.

Ainsi, pour y assister, les avocats et/ou les parties devront composer un numéro de téléphone et, lors de l'appel du rôle, elles informeront le greffier spécial de la durée requise pour la présentation des demandes de sauvegarde ou autres demandes relevant de la Cour de pratique à l'égard desquelles du temps n'a pas été réservé ou si elles requièrent une remise.

La nouvelle directive ainsi que le nouvel avis de présentation seront communiqués prochainement.

Nous vous demandons votre collaboration afin d'aviser les membres du Barreau Bas St-Laurent / Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine de la présente.

Veillez recevoir, Madame la Bâtonnière, nos salutations distinguées.



JACQUES BLANCHARD, j.c.s.

Juge responsable du district de Gaspé

Téléphone : (418) 649-3481 - Télécopieur : (418) 528-9869
jacques.blanchard@judex.qc.ca



SIMON HÉBERT, j.c.s.

Juge responsable du district de Bonaventure

Téléphone : (418) 649-3444 - Télécopieur : (418) 646-6981
simon.hebert@judex.qc.ca

/mb